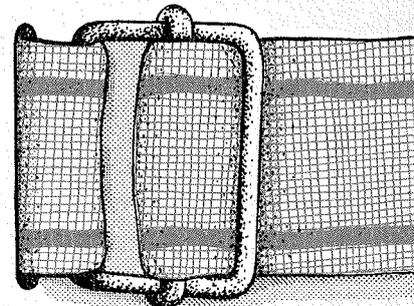


Centre du droit  
de l'entreprise

**1976**  
**5**

**DOSSIERS**  
**BREVETS**



Faculté de droit  
39, rue de l'université 34060 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. (67) 72.82.81 - Poste 41

## **Collaborateurs des « DOSSIERS BREVETS & MARQUES »**

- M. ALCADE**  
Chargé d'enseignement à la faculté de Droit de Montpellier  
et au CEIPI
- M. J. AZEMA**  
Professeur à la faculté de Droit de Lyon et au CEIPI
- M. J.J. BURST**  
Professeur à la faculté de Droit de Strasbourg,  
Directeur du CEIPI
- M. A. CHAVANNE**  
Professeur à la faculté de Droit de Lyon et au CEIPI.  
Directeur du Centre Paul Roubier
- M. M. de HAAS**  
Conseil en Brevets, Professeur au CEIPI
- M. D. KLEIN**  
Ingénieur ENAC, Service de propriété industrielle d'IBM
- M. D. LAGAUZEIRE**  
Docteur en Droit. Conseil en Brevets.
- M. M. LEBUSQUE**  
Ingénieur, service des Brevets Sté Creusot-Loire  
Diplômé du CEIPI.
- M. C. LE STANC**  
Chargé de cours à la faculté de Droit de Montpellier
- M. J.M. MOUSSERON**  
Professeur à la faculté de Droit de Montpellier et au CEIPI
- M. Y. REBOUL**  
Maître-assistant à la faculté de Droit de Strasbourg. (CEIPI)
- Mme SCHMIDT**  
Maître-assistante à la faculté de Droit de Montpellier
- Mme A. SONNIER**  
Assistante à la faculté de Droit de Montpellier
- M. J.P. STENGER**  
Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- M. P. VIGAND**  
Ingénieur E.S.E. Licencié en Droit. Diplômé du CEIPI
- M. M. VIVANT**  
Assistant à la faculté de Droit de Montpellier

## **Autres publications du Centre du Droit de l'Entreprise**

### **Dans la collection « Bibliothèque de Droit de l'entreprise »**

Le Droit de la distribution  
par J.J. BURST, N. CHOLLET, Ch. LAVABRE, J.M. LELOUP,  
J.M. MOUSSERON, A. SEUBE.

### **Dans la collection « Actualités de l'entreprise »**

Nouvelles techniques contractuelles  
Nouvelles techniques de concentration  
Les services communs d'entreprises  
L'exercice en groupe des professions libérales  
Le Know-How

### **Dans la collection CEIPI**

L'invention protégée par J. SCHMIDT  
L'épuisement du droit du breveté  
La copropriété des brevets d'invention  
Droit commun de la réservation du savoir-faire\*, par R. FABRE  
L'acte de contrefaçon\*, par Ch. LE STANC  
Les contrats de recherche\*, par Y. REBOUL.

Les « Cahiers de Droit de l'entreprise », revue trimestrielle.

Le présent numéro comporte :

I - JURISPRUDENCE

- 1° CASS. COM. 8 décembre 1975 :  
JOUHAUD et SOCIETE FIMO c/ DERANCOURT et SOCIETE CAHORS ESPANOLA  
P.I.B.D., 1976, n° 169, III, 197  
- Brevetabilité : combinaison, résultat industriel d'ensemble  
- Concurrence déloyale : mention "produit breveté"
- 2° T.G.I. PARIS 15 décembre 1975 :  
SOCIETE ETUDES ET FABRICATION AERONAUTIQUES c/ SOCIETE PARACHUTES DE FRANCE  
P.I.B.D., 1976, n° 172, III, 278  
- Acte de contrefaçon/élément moral : introduction
- 3° T.G.I. PARIS 20 décembre 1975 :  
SOCIETE INGENOR c/ A. TESSE  
P.I.B.D., 1976, n° 172, III, 280  
- Contrat d'études : obligation de secret
- 4° T.G.I. PARIS 26 novembre 1975 :  
SOCIETE STAFE c/ SOCIETE A. CLAUDE  
P.I.B.D., 1976, n° 171, III, 250  
- Action en revendication :  
  . destinataire  
  . prescription  
  . condition
- 5° T.G.I. PARIS 14 avril 1976 (inédit) :  
Cie S.O.A.F. c/ SOCIETE S.E.R.I.C.  
- Brevetabilité et contrefaçon  
- Portée du brevet : combinaison de revendication
- 6° T.G.I. PARIS 4 décembre 1975 :  
J. IXCI et SOCIETE DALIC c/ SOCIETES MATRASUR, PRICO et SELECTRONS  
P.I.B.D., 1976, n° 171, III, 259  
- Recevabilité d'une action en contrefaçon pour introduction : Traité de ROME  
- Loi applicable aux faits de contrefaçon (1844 ? 1968 ?)  
- Acte de contrefaçon : élément moral (L. 1844)

II - DOCUMENT

Rapport DARNIS distribué le 25 septembre 1976 sur les propositions de lois relatives aux inventions des salariés (le texte de la proposition de la loi N° 2419 a été diffusé par le Dossier Brevet 1976 - III).